

Compte rendu de séance

Séance du 10 Février 2017

L' an 2017 et le 10 Février à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,MAIRIE sous la présidence de SAVE Joël Maire

Présents : M. SAVE Joël, Maire, Mmes : MAURICE Micheline, VAN PARYS Liliane, MM : DELBOVE Didier, DESCHAINTE Robert, DHE Rodolphe, GACQUERE Alain, NANDROT Jean-François, PIFFRET Bruno,

Excusé: ZOLTY Xavier

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 9

Date de la convocation : 06/02/2017

Date d'affichage : 06/02/2017

Acte rendu exécutoire

après dépôt en
le : 13/02/2017

et publication ou notification
du : 13/02/2017

A été nommé(e) secrétaire : Secrétaire de séance : MAURICE Micheline

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

RENOUVELLEMENT CONTRAT SEGILOG - 2017-01
RENOUVELLEMENT CONTRAT CNP
ASSURANCE DU PERSONNEL - 2017-02
SUBVENTION DCE 2016 - 2017-03
PARTICIPATION AUX FRAIS DE CARTE SCOLAIRE
ANN2E 2016-2017 - 2017-04
SUBVENTION AMIS DE COMPIERRE - 2017-05
DEMANDE DE PARTICIPATION VOYAGE SCOLAIRE - 2017-06
AFFOUAGES 2017 - 2017-07
SOUHAI DE DISPERSER CES CENDRES BOIS COMMUNAL
PANIER VIVIANE - 2017-08

RENOUVELLEMENT CONTRAT SEGILOG réf : 2017-01

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat ségilog pour 3 ans et autorise monsieur le Maire a signer tous les documents nécessaires

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

RENOUVELLEMENT CONTRAT CNP ASSURANCE DU PERSONNEL réf : 2017-02

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat assurance CNP pour rembourser les charges de personnel en cas d'arrêt de travail prolongé .

Autorise monsieur le Maire à signer les documents nécessaire

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

SUBVENTION DCE 2016 réf : 2017-03

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander la subvention DCE pour le programme de travaux ONF

Coût Total des travaux : 5 256.58 €

DCE 2016 : 4 000 €

Autofinacement : 1 256.58 €

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

PARTICIPATION AUX FRAIS DE CARTE SCOLAIRE ANN2E 2016-2017 réf : 2017-04

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de participer aux frais de transport scolaire à hauteur de 36 € par enfant scolarisé jusqu'en 3ème

A la majorité (pour : 4 contre : 1 abstentions : 4)

SUBVENTION AMIS DE COMPIERRE réf : 2017-05

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer une subvention à l'association " les amis de compierre" de 500 € pour l'année 2017

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

DEMANDE DE PARTICIPATION VOYAGE SCOLAIRE réf : 2017-06

Suite à la demande du collège de Saint-Saulge concernant une participation financière pour un voyage scolaire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (1 pour : 7 : contre 1 abs) décide ne de pas participer

A la majorité (pour : 1 contre : 7 abstentions : 1)

AFFOUAGES 2017 réf : 2017-07

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité

Décide :

D'augmenter le tarif : (pour 5 contre : 2 abs: 2)

De fixer le traif à 12 € : (pour 5 contre 1 abs : 3)

A la majorité (pour : 5 contre : 2 abstentions : 2)

SOUHAIT DE DISPERSER CES CENDRES BOIS COMMUNAL PANIER VIVIANE réf : 2017-08

Suite à la demande de madame PANIER Viviane concernant le dépôt de ses cendres quand elle sera décédée dans le bois communal,

après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (0 : pour 9: contre 0 : abs) décide de :

- Refuser cette demande , en effet un jardin de souvenir existe vers le columbarium de SAINT-REVERIEN

A la majorité (pour : 0 contre : 9 abstentions : 0)

Questions diverses :

_ Sandrine RICHARD commencera le 01 mars 2017 , elle effectuera les mêmes heures que Laurence BRUN soit 14 h , les horaires du secrétariat de la mairie et de l'agence postale communale ne changeront pas.

- Banderole installée pour le risque de fermeture de classe
- Assainissement : pas de nouvelles
- L'inventaire du matériel a été fait suite au départ en retraite de Christian MAURICE
- Terrain bien sans maître : procédure à faire
- Vente de bois 2016 voir combien de M3
- Canalisation de Brèches : un devis a été effectué

En mairie, le 13/02/2017

Le Maire

Joël SAUVÉ

